

REPUBLIQUE DU NIGER
CONSEIL NATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DE LA PATRIE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES STATISTIQUES

BULLETIN DECADAIRES

Mois de Juillet 2025
3ème décade

«Régularité des précipitations dans plusieurs localités»

«Développement végétatif des cultures en amélioration

«Amélioration de l'alimentation des animaux et de la couverture végétale des herbacés»

Synthèse Nationale

Sommaire

1. Situation pluviométrique
2. Situation des semis
3. Situation Phénologique
4. Situation phytosanitaire
5. Situation des prix des denrées alimentaires
6. Situation pastorale
7. Phénomènes exceptionnels

Zones agricoles des régions de :

Agadez
Diffa
Dosso
Maradi
Tahoua
Tillabéri
Zinder
Niamey

Introduction

Une large couverture des précipitations a été observée au cours de cette troisième décade de juillet. Les semis ont été effectifs au niveau de plusieurs localités de la zone agricole du pays. Le développement végétatif des cultures s'améliore avec un début de grenaison du mil et la nouaison pour le sorgho. Quelques cas d'inondations de champs de cultures ont été signalés mais aussi de ruptures de pluie. Sur les marchés, les prix des produits agricoles restent stables par rapport à la décade précédente. Comparée à la même décade de l'année 2024, une baisse significative est observée pour tous les produits suivis. Concernant la situation phytosanitaire, des cas d'infestations ont été signalés et les traitements ont suivi. La situation pastorale est bonne dans l'ensemble avec une disponibilité acceptable des pâturages et des aliments complémentaires. Néanmoins, il existe des zones où le pâturage vert est peu ou pas accessible aux animaux. Les mouvements des éleveurs sont surtout orientés vers les enclaves et les zones pastorales. L'abreuvement des animaux est assuré en grande partie par les points d'eau de surface, puis en quelques rares cas assuré par les puits, forages, stations de pompage pastorales au niveau de certaines localités.

1. Situation pluviométrique

Les précipitations enregistrées au cours de la 3ème décade de juillet ont varié de faibles à modérées voire fortes au niveau de certains postes pluviométriques. Les relevés pluviométriques varient de

1 mm en 1 jour à Dannel (Agadez) à 166,8 mm en 4 jours à Kourtiri (Dungass/Zinder). Les cumuls décadaires les plus importants enregistrés par région sont : 76,2 mm en 7 jours à Ingall (Agadez) ; 62,2 mm en 1 jour à Gueskérou (Diffa département/Diffa) ; 171 mm en 2 jours à Korémairoua (Tibiri/Dosso) ; 125 mm en 3 jours à Mafalia (Arrondissement communal III de Maradi) ; 36,7 mm en 4 jours aux Arrondissements Communaux Niamey I et II ; 133,2 mm en 5 jours à Kalfou (Département de Tahoua/Tahoua) ; 109 mm en 2 jours à Bibiyerbou (Département de Tillabéri/Tillabéri) et 134,4 mm en 4 jours à Bassansani (Dungass/Zinder). Le cumul saisonnier le plus important est de 502,5 mm en 14 jours au niveau du poste pluviométrique de Tounouga (Gaya/Région de Dosso) contre 643 mm en 22 jours à Dollé (Gaya/région de Dosso) en 2024. Quant au plus petit cumul, il est observé à Barwa (Bosso/Diffa) avec 5,5 mm depuis le début de la saison.

2. Situation des semis

Le nombre de villages avec semis effectifs est de 13 826 villages soit un taux de couverture de 99 % sur le plan national et une progression de 2% comparée à la décade passée. Il reste à cette date 155 villages sans semis dont 93 villages en raison de l'insécurité dans la région de Tillabéri : Abala (1 village), Gotheye (20 villages), Téra (42 villages), Tillabéri (10 villages) et Torodi (20 villages). Les 62 villages restants sont au niveau des régions d'Agadez (29 villages) et de Diffa (33 villages).

Tableau n°1 : Situation des semis au 30 Juillet 2025

REGIONS	Nombre de villages agricoles	Villages ayant semé en 2025		Villages ayant semé en 2024	
		Nombre	%	Nombre	%
AGADEZ	443	414	93	184	67
DIFFA	1024	991	97	1 024	100
DOSSO	1 974	1 974	100	1 975	100
MARADI	2 677	2 677	100	2 677	100
TAHOUA	1 992	1 992	100	1 991	100
TILLABERI	2 269	2 176	96	2 189	97
ZINDER	3 556	3 556	100	3 556	100
NIAMEY	46	46	100	46	100
TOTAL NIGER	13 981	13 826	99	13 642	99

3. Situation Phénologique :

Le développement végétatif des principales cultures se présente comme suit :

- Le mil, les stades varient de la levée à un début de grenaison observée dans les départements de Gazaoua et Gaya.
- Le sorgho, le stade dominant est la levée avancée et le plus avancé est la nouaison observée au niveau des départements d'Illela et de Guidan-roumdji.
- Le niébé, la levée est le stade dominant et le stade le plus avancé est la floraison qui est observée dans quelques localités des régions de Dosso, Tahoua, Maradi et Zinder.
- L'arachide, les stades varient de la levée à la formation des gynophores observée dans des localités des départements de Maradounfa et Guidan-roumdji.

4. Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire est caractérisée par :

- La persistance des infestations des rongeurs sur le mil à la levée-levée avancée dans les départements de Belbedji et Keita (zone d'Insafari), tendance à se généraliser dans le département d'Abala (villages de Garin Moussa, Iskimit, samassamaye, kongimit, kongimil kouka, intichilfeye, intikilatab, choufouroun, Abala, Safalla Fartat, SafallaToudou, Dogaga et Dogaga Rayrey). Des méthodes alternatives de lutte, notamment des conseils sur et la battue l'utilisation des appâts empoisonnés avec des raticides sont pratiquées.
- Infestations de sautériaux (*Oedaleus senegalensis*) sur 969 ha sur le mil et maïs au stade de levée-levée avancée, dont 614 ha ont été traités dans les départements d'Arlit (communes d'Arlit, Gougaram et Dannet), d'Ingall, Illéla, Goudoumaria N'guigmi et N'Gourti et les arrondissements communaux 1 et 5 de la ville de Niamey ;
- Infestations de la chenille légionnaire d'Autonme (*Spodoptera frugiperda*) sur 45 ha de maïs à la levée avancée, tous traités dans le département de N'Guigmi et les arrondissements communaux 1 et 3 de la ville de Niamey ;
- Infestations des criocères (*Lema plannifrons*) sur 30 ha de mil à la montaison, tous traités dans la commune de Guidan Roumdji ;
- Infestations de cicadelles (*Poophilus costalis*) sur 206 ha de mil et sorgho au tallage et montaison, tous traités dans la localité de Bougouzaoua (commune de Gazaoua) et Mairetrei (commune de Maireyrey) et 3 arrondissements communaux de la ville de Maradi ;
- Infestation des chenilles défoliatrices (*Amsacta moloneyi*, *Spodoptera* sp.) sur 586 ha de mil, sorgho et niébé au tallage et ramification, dont 371 ha ont été traités les arrondissements com-

municipaux 3 et 5 de la ville de Niamey et les arrondissements communaux 1 et 5 de la ville de Zinder ;

- Infestations des acariens sur 50 ha de mil, sorgho et niébé au tallage et ramification, tous traités dans l'arrondissement communal Niamey 3.
- Des infestations de de la chenille défoliatrice (*Noorda blitealis*) 15 ha de Moringa, dont 10 ha ont été traités dans le département de N'guigmi ;
- Apparition d'insectes floricoles (*Dysdercus* sp) dans les départements de Dioundiou (communes de Dioundiou et de Kara Kara) et Dosso (commune de Kargui Bangou). Les prospections sont en cours.

Au cours de cette 3ème décade du mois de juillet 2025, 1 901 ha ont été déclarés infestés et 1326 ha ont été traités, soit un taux de couverture de 69,75%. 1 326 litres de pesticides ont été utilisés.

Cumul des superficies infestées et des traitées : du début de la campagne des cultures pluviales au 31 juillet 2025, 2 959 ha ont été déclarés infestés dont 2 305 ha ont été traités soit un taux de couverture de 77,89%.

5. Situation des prix des denrées alimentaires

Le niveau des prix du mil et du niébé observés sur les marchés sont stables comparés à la décade précédente. Cependant, on observe une légère hausse du niveau des prix du maïs (5%). Comparés à la même période de l'année précédente, les baisses sont respectivement de 49 % pour le niébé, 34% pour le mil, 33% pour le sorgho, 31% pour le maïs et 25,4% pour le riz.

Tableau n°2 : Cours des produits

REGIONS	Mil en F/Kg	Sorgho en F/Kg	Maïs en F/Kg	Riz en F/Kg	Niébé en F/Kg
AGADEZ	425	402	488	598	626
DIFFA	254	248	310	548	473
DOSSO	285	274	268	522	275
MARADI	283	255	326	484	340
TAHOUA	295	268	292	558	400
TILLABERI	344	304	293	517	471
ZINDER	285	249	281	593	380
NIAMEY	320	320	280	550	440
Moyenne décade	311	290	317	546	426
Moyenne décade précédente	311	285	302	568	421
Moyenne même décade 2024	472	434	463	732	839
Variation par rapport à la décade précédente (%)	0	2	5	-3,8	1,1
Variation par rapport à la même décade en 2024(%)	-34	-33	-31	-25,4	-49

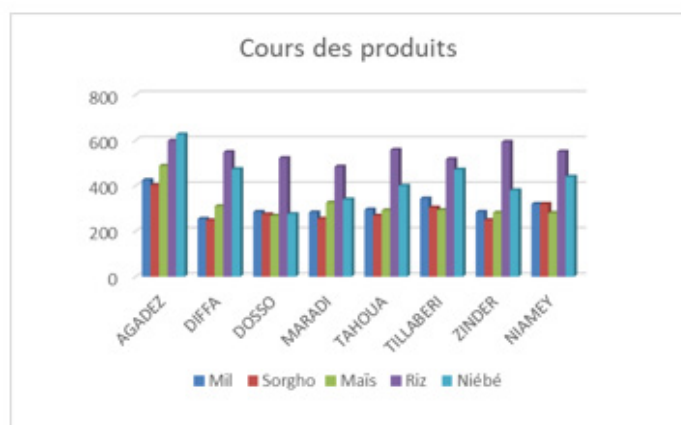


Photo 1 : Situation d'une aire de pâturage de la commune de Alakoss, région de Zinder.

6. Situation pastorale

6.1 Pâturage

La situation du pâturage de la troisième décade de juillet 2025 est caractérisée par la poursuite du développement végétatif des herbacées avec des disparités inter zonales. Le stade végétatif dominant varie de la levée avancée au tallage pour les graminées et de la levée avancée à la ramification pour les légumineuses selon les localités. Le nouveau tapis herbacé et le pâturage aérien constituent l'essentiel de l'alimentation des animaux. Cependant, au niveau de certaines localités faiblement arrosées, avec des séquences sèches prolongées, notamment dans la commune de Bermo, région de Maradi, le stade phénologique est compris entre la germination à la levée. Dans la région d'Agadez, il a été notifié l'existence de zones non encore arrosées (vers Assamaka coté Gougaram) et des zones où les herbacées sont au stade de germination (Gougaram et Dannel). Dans la région de Tillabéri, il a été constaté, une croissance ralentie des herbacés dans plusieurs endroits due au retard d'installation de la saison pluvieuse mais aussi à la rareté des pluies dans les bandes Sud et Nord du département d'Abala où le pâturage est pauvre et de mauvaise qualité.

6.2 Complémentation alimentaire

Au cours de cette troisième décade de juillet 2025, il a été notifié la disponibilité des intrants zootechniques sur les différents marchés locaux du pays. Certaines catégories d'animaux dont les vaches allaitantes et gestantes, les animaux d'embouche, les animaux malades et convalescents et les animaux de réforme sont complémentées avec les aliments concentrés et riches en nutriments. Les prix des intrants varient en fonction du type d'aliment (son, tourteau, etc.) et de la zone agroécologique. Cependant, ces aliments pour bétail sont de moins à moins sollicités par les éleveurs avec la disponibilité et l'accessibilité à des pâturages verts. En plus, l'Etat et ses partenaires continuent à fournir des efforts d'accompagnement des pasteurs et agropasteurs. Dans la région d'Agadez, il a été signalé la mise en place de 135 tonnes de son de blé par la CCA à Ingall.

6.3 Abreuvement des animaux

Au cours de la troisième décade de juillet 2025, l'abreuvement des animaux se fait en grande partie au niveau des retenues d'eau de surface en reconstitution et dans le moindre cas au niveau des puits, forages et Stations de Pompage Pastorales dans des localités moins arrosées ou qui disposent de moins de mares. Cependant, dans la région

de Diffa, l'accès aux eaux de la Komadougou Yobé et du Lac Tchad reste encore limité à cause de l'insécurité.



Photo 2 : Vallée de Tachachit au Nord à 20 km de Tchintabaraden (région de Tahoua).

6.4 Mouvements et concentration des animaux

Au cours de cette décade, les mouvements des éleveurs sont surtout orientés vers les enclaves et les zones pastorales. Dans la zone pastorale, les concentrations des animaux sont observées au niveau des départements de Tesker, Bélbédji et Gouré. En zone agricole, la majorité des animaux sont aux piquets à cette période surtout avec la disparition progressive des enclaves pastorales.



Photo 3 : Mouvement ouest-est (axe Kassama –Dofoufouk) de Damagaram Takaya (Région de Zinder)

6.5 Etat d'embonpoint des animaux

Dans l'ensemble, l'état d'embonpoint des animaux s'améliore pour toutes les espèces. Il varie de passable à bon selon les régions. Il est meilleur chez les camelins et les caprins.



Photo 4 : Etat d'embonpoint des bovins dans le département de Balleyara, région de Tillabéri

6.6 Situation sanitaire du Cheptel

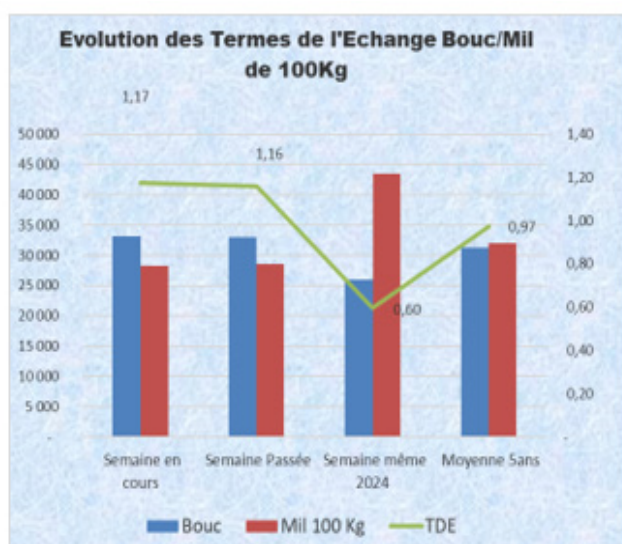
La situation zoo sanitaire est marquée par la suspicion de quelques foyers des maladies enregistrés dans diverses localités du pays. Malheureusement, il a été aussi enregistré un (1) foyer confirmé positif de la peste des petits ruminants (PPR) à Tassara, région de Tahoua et des cas confirmés d'Anaplasmose et Babésiose dans le département de Filingué, région de Tillabéri. La situation est sous contrôle grâce à des promptes interventions des agents sur le terrain.

6.7 Termes de l'échange (TDE)

Cette semaine (15 -21 juillet) le prix moyen du bouc adulte est de 33 112 FCFA contre 28 212 FCFA pour le sac de 100 kg de mil. Rap-

pelons que durant la même semaine en 2024, le prix moyen du bouc adulte était de 25 981 FCFA contre 43 448 FCFA pour le sac de 100 kg de mil. Ainsi, l'éleveur peut se procurer en moyenne 117 Kg de mil avec un bouc de plus d'un an vendu cette semaine. Notons que le TDE était de 116 kg la semaine passée, 60 kg pour la même semaine 2024 et 97 kg pour la moyenne des 5 dernières années.

En conclusion sur 21% des marchés suivis, il est nécessaire de vendre plus d'un bouc de plus d'un an pour se procurer un sac de 100 kg de mil.



7. Phénomènes exceptionnels

Les phénomènes exceptionnels enregistrés sont les suivants :

- Une rupture de pluie de plus de 10 jours est observée dans certaines localités du département de Dogondoutchi ;
- Des séquences sèches de 15 jours sont observées à Alléla (Konni/Tahoua) et de 12 jours au niveau des communes d'Abala et de Sanam (Région de Tillabéri)
- Des inondations des champs de cultures de mil, niébé, sorgho, arachide, voandzou, sésame sur 32 ha dans la commune de Tibiri (région de Dosso.)
- Déplacement de personnes de la commune rurale de Chétimari pour cause d'insécurité.

Situation détaillée des villages ayant semé au 30/07/2025

REGION	Département ou Commune	Nombre Total de villages	Villages ayant semés		Villages sans semis
			Nbre de villages	%	
AGADEZ	Aderbissinet	15	9	60	6
	Arlit	71	71	100	
	Iférouane	74	74	100	
	Ingall	49	26	53	23
	Tchirozérine	222	222	100	
	Agadez Com	12	12	100	
Sous Total		443	414	93	29
DIFFA	Bosso	87	87	100	
	Diffa	181	181	100	
	Goudoumaria	315	315	100	
	Mainésoroa	286	286	100	
	N'Guigmi	112	79	71	33
	CU Diffa	43	43	100	
Sous Total		1 024	991	97	33
DOSSO	Boboye	280	280	100	
	Dioundiou	163	163	100	
	Dogondoutchi	294	294	100	
	Dosso	430	430	100	
	Falmey	72	72	100	
	Gaya	177	177	100	
	Loga	178	178	100	
	Tibiri	343	343	100	
	CU Dosso	37	37	100	
Sous Total		1 974	1 974	100,00	
MARADI	Aguié	163	163	100	

	Dakoro	875	875	100	
	Gazaoua	112	112	100	
	Guidan Rou- mdji	452	452	100	
	Madarounfa	379	379	100	
	Mayahi	360	360	100	
	Tessaoua	335	335	100	
	Ville de Maradi	1	1	100	
	Sous Total	2 677	2 677	100	
TAHOUA	Abalak	90	90	100	
	Bagaroua	70	70	100	
	Bouza	255	255	100	
	Illela	210	210	100	
	Keita	253	253	100	
	Konni	153	153	100	
	Madaoua	370	370	100	
	Malbaza	172	172	100	
	Tahoua Dept	317	317	100	
	Tchinta	50	50	100	
	Tassara	9	9	100	
	Tillia	12	12	100	
	Ville de Tahoua	31	31	100	
	Sous Total	1 992	1 992	100,00	
TILLABERI	Abala	179	178	99	1
	Ayorou	27	27	100	
	Balleyara	166	166	100	
	Banibangou	55	55	100	
	Bankilaré	91	91	100	
	Fillingué	354	354	100	
	Gothèye	125	105	84	20
	Kollo	388	388	100	
	Ouallam	303	303	100	
	Say	123	123	100	

	Téra	185	143	77	42
	Tillabéri Dept	156	146	94	10
	Torodi	106	86	81	20
	CU Tillabéri	11	11	100	
	Sous Total	2 269	2 176	96	93
ZINDER	Belbedji	189	189	100	
	D. Takaya	264	264	100	
	Dungass	435	435	100	
	Gouré	476	476	100	
	Kantché	294	294	100	
	Magaria	533	533	100	
	Mirriah	486	486	100	
	Takeita	257	257	100	
	Tanout	533	533	100	
	Ville de Zinder	89	89	100	
	Sous Total	3556	3556	100,00	0
NIAMEY	Arrondissement I	11	11	100	
	Arrondissement II	4	4	100	
	Arrondissement III	8	8	100	
	Arrondissement IV	9	9	100	
	Arrondissement V	14	14	100	
	Sous Total	46	46	100	
	TOTAL NIGER	13 981	13 826	99	155

Source : DS/MAG/EL